



Clerc de notaire et associé minoritaire

Par **Ouachem Virginie**, le **08/09/2018** à **19:15**

Bonsoir à tous,
J'aimerais savoir si un clerc de notaire peut être également associé minoritaire d'une SARL commerçante (agence immobilière) idem pour un expert comptable stagiaire ?
Dans l'attente de vos dires.
Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **08/09/2018** à **19:35**

Bonjour
Oui, si l'activité d'agent immobilier reste secondaire et sans interférences aucunes avec la principale...consultations juridiques ou rédactions d'actes, apport d'affaires à son employeur etc...

Par **Ouachem Virginie**, le **08/09/2018** à **20:20**

Merci pour votre retour.
Avez-vous une idée pour ce qui est de l'expert comptable ? Si ce dernier agi de manière à générer des conflits d'intérêts.
Bien à vous